



Journée internationale de réflexion sur le génocide au Rwanda
Intervention du Chef adjoint de la MENUB, M. Issaka Souna
Bujumbura, 7 avril 2015

Excellence, Monsieur le Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale
Excellence, Monsieur l’Ambassadeur du Rwanda au Burundi,
Excellences Mesdames, Messieurs les membres du Corps diplomatique et consulaire,
Mesdames, Messieurs les représentants des Institutions partenaires au développement du
Burundi,
Mesdames, Messieurs les représentants des Organisations Internationales,
Mesdames, Messieurs les représentants des Organisations de la société civile, et du secteur privé,
Chers Collègues du Système des Nations Unies,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi d’abord de présenter les salutations de monsieur l’Envoyé Spécial et Chef de la MENUB à l’audience présente à cette cérémonie de commémoration et hommage aux milliers de victimes du génocide qui a eu lieu il y a 21 ans au Rwanda, pays voisin.

La cérémonie de ce jour traduit également la ferme volonté de l’Organisation des Nations Unies et de la communauté internationale dans son ensemble de poursuivre le travail de rappel et mémoire collectifs qui sont extrêmement importants, y compris aux fins de prévenir et combattre toute forme de crimes contre l’humanité.

Plutôt que de faire un discours, je me propose de lire le message du Secrétaire Général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, publié à l’occasion de la Journée internationale de réflexion sur le génocide au Rwanda. Je cite donc:

« La Journée internationale de réflexion sur le génocide au Rwanda est l’occasion d’honorer la mémoire des plus de 800 000 Rwandais – essentiellement des Tutsis, mais également des Hutus modérés, des Twas et d’autres – qui, il y a à peine plus de 20 ans, ont été massacrés de manière systématique en l’espace de moins de trois mois. Elle est

également l'occasion de saluer le courage de ceux qui ont survécu et de reconnaître leur douleur.

« Notre commémoration de ces événements tragiques a d'autant plus de sens cette année que nous célébrons le soixante-dixième anniversaire de la fondation de l'Organisation des Nations Unies. Nous devons en profiter pour jeter un regard sur le passé et affronter résolument les problèmes d'aujourd'hui, en réaffirmant notre détermination collective à empêcher que de telles atrocités ne se reproduisent.

« À l'heure actuelle, de nombreux pays voient leur sécurité gravement menacée. Des peuples subissent la brutalité des conflits violents et les humiliations de la pauvreté. La discrimination persiste, tant dans les sociétés déchirées par la guerre que dans les démocraties qui connaissent largement la paix. La haine peut prendre diverses formes : racisme institutionnalisé, affrontements ethniques, manifestations d'intolérance ou exclusion. Il arrive aussi que la discrimination soit le résultat d'une version officielle de l'histoire qui nie l'identité de certains groupes de la population.

« Je déplore vivement les conflits et les atrocités criminelles qui, dans de nombreuses régions du monde, continuent de diviser les communautés, de tuer et de déplacer des personnes, d'ébranler les économies et de détruire les patrimoines culturels.

« Notre première priorité doit être de prévenir ces situations et de protéger les êtres humains en situation de détresse. Mon initiative Les droits avant tout a pour objet d'empêcher la commission de violations graves des droits de l'homme en agissant dès l'apparition de signes avant-coureurs. Mon Conseiller spécial pour la prévention du génocide et ma Conseillère spéciale pour la responsabilité de protéger œuvrent à faire avancer l'action menée aux niveaux national et international pour protéger les populations contre les atrocités criminelles. Notre but est de prendre des mesures rapides et résolues de façon à sauver des vies et à mettre fin aux violations.

« À l'occasion de cette journée, je lance un appel à la communauté internationale pour qu'elle ne se contente pas de parler des atrocités criminelles mais prenne en temps voulu les mesures nécessaires pour les prévenir. Je demande à chacun de trouver le courage d'agir avant que la situation ne se détériore, car telle est notre responsabilité morale collective. C'est là une condition absolument essentielle pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

« Comme je l'ai dit l'année dernière à la cérémonie de commémoration organisée à Kigali, nous devons faire preuve d'« Umuganda », autrement dit unir nos forces au service d'une cause commune, pour éviter ce qu'il est possible d'éviter et combattre les actes de cruauté qui sont commis sous nos yeux.

Fin de citation.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

En cette journée symbolique, je voudrais terminer mon propos en réitérant l'appel du Secrétaire Général des Nations Unies adresse à chacun d'entre nous – hommes/femmes, leaders politiques, société civile, leaders de communautés, médias, jeunesse etc. – aux fins de nous sensibiliser sur nos rôles et responsabilité individuels dans la prévention de violences et atrocités criminelles en vue de maintenir la paix et la sécurité internationale.

Je vous remercie pour votre attention.